

Rapport public Parcoursup session 2024

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Wattignies (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de Wattignies - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21328)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Wattignies - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21328)	Jury par défaut	Tous les candidats	7	218	9	9	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Wattignies - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21328)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	50	0	0	0	0 %
			Masculin	168	9	9	7	100 %
			Total	218	9	9	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de Wattignies - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21328)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	60	1	1	1	100 %
				AB	30	0	0	0	0 %
				B	11	2	2	0	0 %
				TB	2	0	0	0	0 %
				Total	105	3	3	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	36	0	0	0	0 %
				AB	14	0	0	0	0 %
				B	3	1	1	1	100 %
				Total	58	1	1	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	18	2	2	2	40 %
				AB	17	0	0	0	0 %
				B	10	3	3	3	60 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	49	5	5	5	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Wattignies - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21328)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	136	4	4	3	42,9 %
			En réorientation	47	4	4	3	42,9 %
			Non scolarisés	26	1	1	1	14,3 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Autres	4	0	0	0	0 %
			Total	218	9	9	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Wattignies - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités de la forme (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (21328)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes d'EPS	Bulletins de 1ère et terminale / Note obtenue au bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
	Notes de français	Bulletins de 1ère / Note obtenue à l'épreuve de français du bac	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite / Qualité de la syntaxe	Projet de formation motivé	Important
	Qualité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Très important
	Méthode de travail	Entretien de sélection - Oral de motivation	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir, implication	Fiche Avenir / Appréciations des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin(s) / Entretien de sélection	Essentiel
	Autonomie, capacité d'organisation	Fiche Avenir / Appréciations des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin(s) / Entretien de sélection	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Projet de formation motivé / Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement (citoyen, associatif)	Fiche Avenir / Projet de formation motivé / Rubrique Activités et centres d'intérêts	Important
	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique Activités et centres d'intérêts	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Cette formation est accessible à condition de remplir les prérequis, de réussir les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP), les tests de sélection (critères généraux des vœux) et de trouver une structure professionnelle avant le positionnement dans le cadre de l'alternance.

Les candidats Parcoursup peuvent demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour passer les épreuves.

Les conditions d'accès à la formation BPJEPS Activités de la Forme du CREPS HDF à Wattignies

Prérequis:

- Être titulaire du certificat de compétence PSC1 (Premiers secours civique niveau 1), ou autre titre équivalent (SST, AFPS...)
- Produire un certificat médical de non-contre-indication à l'exercice des activités de la forme et à leur enseignement, daté de moins de 3 mois au jour du déroulement des TEP
- Être âgé de 18 ans à l'obtention du diplôme.

TEP (Test d'exigence préalable à l'entrée en formation; modalités visibles sur le site Web du CREPS)

- Test Navette Luc Léger
- Epreuves techniques de l'option A - cours collectifs de fitness: STEP/Renforcement Musculaire/Etirements
- Epreuves techniques de l'option B - haltérophilie, musculation: SQUAT/ développé couché/ Traction

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont définies en annexe de l'arrêté du 5 septembre 2016 modifié le 2/11/2022 portant création de la mention "Activités de Forme" du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité "Educateur Sportif".

Sélection:

La sélection repose sur les critères généraux d'examen des vœux mentionnés dans le Décret du 30 mars 2018 (voir tableau synoptique), à savoir:

1. La motivation et la cohérence du projet professionnel du candidat
2. Le degré de pratique sportive personnelle du candidat
3. La recherche d'une structure d'alternance
4. L'aisance relationnelle et la qualité de l'expression orale et écrite du candidat.

Il est important de rappeler que la réussite aux épreuves de TEP ainsi qu'aux épreuves de sélection et la réussite au baccalauréat, conditionnent l'admission définitive des candidats Parcoursup.

La commission d'examen des vœux est compétente pour délibérer sur le classement des candidatures. Elle procède à l'étude des dossiers des candidats Parcoursup à partir des critères généraux d'examen et de leur importance (Notes EPS ; Note Français 1^{ère} et Terminale ; lettre de motivation pour le projet de formation ; capacités à s'exprimer à l'oral pendant l'entretien de motivation ; appréciations des enseignants ; engagement associatif, pratique sportive, expérience d'animation et d'encadrement)

Lorsque le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil de l'établissement, les inscriptions sont prononcées par le Directeur du CREPS, dans la limite des places disponibles en respectant l'ordre de classement de sélection.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats qui se présentent au BPJEPS AF manquent de préparation aux épreuves physiques spécifiques du BPJEPS AF. Ils ont également une méconnaissance du métier d'éducateur sportif dans les activités de la forme.

Il leur est conseillé de faire un stage d'immersion en structure de remise en forme avec un coach diplômé d'Etat qui pourra les guider, leur faire part de son expérience et des exigences du métier. Il pourra les préparer aux épreuves de prérequis et de sélection.

Bien se préparer aux TEP (Test Navette Luc Léger [50% d'échec] STEP, Renforcement musculaire et stretching (option CC - 60% d'échec) et en Musculation (option HM - 20% d'échec).

De pratiquer des disciplines sportives en club et en musculation et en haltérophilie et/ou en cours collectifs de fitness (au moins 2 ans de pratique minimum spécifique AF)

Trouver une structure de stage ou une entreprise si projet d'alternance (contrat d'apprentissage).

D'avoir un projet professionnel réfléchi.

Être curieux, motivé et sportif.

Signature :

Patrice GERGES,

Chef d'établissement de l'établissement Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Wattignies (CREPS)